Élections législatives du 23 novembre 1958



CIRCONSCRIPTION DE SAINT-AMAND-MONTROND

JEAN-LOUIS FEBVRE

CANDIDAT INDÉPENDANT

Un homme nouveau, vrai défenseur du Berry.

Qui est *Jean-Louis Febvre ?* Un enfant du pays. Il a été élevé à Ainay-le-Vieil. Il sait ce que travailler veut dire : son père était de l'Assistance Publique Ce n'est donc pas un « fils à papa ».

Jean-Louis Febvre est devenu journaliste, parce que cela représentait pour lui le *combat quotidien pour la vérité*. Dire la vérité, il l'a payé très cher ! Des pressions de toutes sortes, des procès, des menaces de mort lorsqu'il n'hésita pas à dévoiler, dans un de ses livres courageux, la fameuse « affaire des fuites ». Il n'hésita pas à dire la vérité, *sans aucun profit personnel*, parce qu'il le fallait pour l'honneur de la France, pour le sacrifice des combattants en Indochine, pour ceux qui maintenaient la souveraineté française dans les territoires d'Outre-mer, *pour sa conscience de journaliste qui ne se rend pas !* Jean-Louis Febvre a lutté contre la trahison pour que ne soit pas vain l'héroïsme des anciens combattants, de 14-18, de 39-40, des prisonniers, des déportés dont il a partagé le sort pendant douze mois à Dachau, et des combattants d'Algérie.

Parce qu'il a le respect du travail et du droit de propriété, Jean-Louis Febvre a aussi mis sa plume au service de la classe ouvrière et de la paysannerie dont il connaît les efforts souvent mal récompensés.

Jean-Louis Febvre, qui a été Président du Centre National des Jeunes classes moyennes, connaît aussi les préoccupations des classes moyennes, des artisans et des commerçants trop souvent oubliés, voire méprisés.

Jean-Louis Febvre, homme jeune, connaît les problèmes de la jeunesse. Tous les jeunes de la circonscription de Saint-Amand savent qu'il en a donné de nombreuses preuves !

En un mot, Jean-Louis Febvre est un *homme d'action* dont le pays a tellement manqué depuis ces dernières années.

Pour lui, « être député » c'est avant tout être *représentant du peuple*. Pour lui « être député » c'est *être mandaté réellement par le corps électoral de la circonscription de Saint-Aamand* pour défendre les intérêts économiques et ruraux du Cher, tâche qu'il a déjà entreprise en tant que président de l'*Association des usagers du canal du Berry*.



Pour lui, « être député », ce n'est pas une profession. *C'est une mission !* Une mission ? C'est-à-dire promouvoir une expansion industrielle, favoriser au maximum la vocation agricole du département, moderniser nos campagnes, encourager le tourisme, donner de l'espoir à la jeunesse et sauver le Canal.

Jean-Louis Febvre, homme nouveau, est le vrai défenseur du Berry.

GERMAINE-SUZANNE VALLOT

Mère de famille, connait les problèmes des femmes des campagnes.



Suppléante-indépendante de Jean-Louis Febvre, Germaine-Suzanne Vallot a dû pour nourrir ses enfants, quitter son pays, Jouet-sur-l'Aubois, pour aller travailler à la ville...

Aussi connaît-elle les problèmes qui se posent aux jeunes femmes des campagnes qui s'en vont à la ville, ceux qui se posent aux jeunes filles qui ne veulent plus épouser un paysan parce que, faute d'une modernisation des foyers ruraux, faute d'une politique sociale plus équitable et favorisant le maintien de la femme, de la mère à son foyer, la vie est trop dure !

Mais pour Germaine-Suzanne Vallot, le village, si cher lui soit-il, la ville de sa province ne prennent toute leur signification que dans le cadre de la Nation. Ancienne du réseau « Ceux de la Résistance », elle sait ce que veut dire le mot « pays». Elle sait que les femmes, lorsque le pays est en danger, paient très cher pour le défendre.

C'est pourquoi elle les défendra, par l'intermédiaire du député en qui elle a mis toute sa confiance : *Jean-Louis Febvre*.

Electrices, Electeurs,

Vous êtes appelé à voter pour élire vos députés. Dans les circonstances présentes, cette élection revêt une très grande importance. L'immense espoir des Français né le 13 mai, exprimé par le référendum du 28 septembre ne doit pas être étouffé : il doit être confirmé le 23 novembre.

Une République rénovée.

Par le « oui » massif au référendum, une République rénovée est née. Elle sera efficace et respectée, dotée d'un gouvernement dont les attributions seront nettement définies, d'un Parlement rendu à sa fonction législative et d'un Conseil économique et social renforcé dans son rôle de représentant mandaté des professions.

Cette nouvelle République, nous veillerons à la défendre de la dictature des partis, des intérêts particuliers et de l'Etatisme bureaucratique.

Stabilité monétaire et plein emploi.

Seule une expansion économique véritable permettra d'assurer stabilité monétaire et plein emploi. La décentralisation administrative, un développement sain de la production et aussi la recherche d'économies contribueront à l'équilibre budgétaire.

Les investissements nécessaires trouveront leur financement par une épargne rassurée dans un climat de liberté.

Grâce à une réforme fiscale véritable, répartition et charge des impôts seront plus justes, en supprimant notamment la surtaxe progressive pour les revenus des classes moyennes.

Justice et promotion sociale.

Seule cette politique de stabilité, ayant pour effet de revaloriser le pouvoir d'achat des travailleurs, autorisera une véritable promotion de toutes les catégories sociales de la Nation. Les ouvriers intéressés aux bénéfices de leurs entreprises, les différents producteurs libérés des entraves dirigistes pourront échapper à la condition prolétarienne et à l'embrigadement du système marxiste.

Défense de l'agriculture et de la paysannerie.

Pour nous, l'agriculture n'est pas seulement un secteur de la production, mais un mode de vie. Contre les collectivistes, les technocrates et les bureaucrates, nous défendrons cette réalité économique et sociale qu'est l'*exploitation familiale agricole*.

Cette communauté de base, association naturelle du capital et du travail, est l'assise la plus solide et la plus rentable de l'agriculture française et constitue un facteur d'équilibre social de toute la Nation.

Le Berry, terre paysanne, comprend la nécessité d'un statut de l'exploitation familiale agricole, de la réforme du cadastre, de l'indispensable indexation des prix agricoles, de l'égalité entre l'agriculture et les autres acitvités nationales, de la modernisation de nos campagnes comme moyen d'y retenir ses fils et ses filles qui s'en vont à la ville...

Pour notre part, c'est ce que nous voulons et ce que nous avons essayé de mettre en œuvre par l'*Association du Canal du Berry* qui, préconisant des solutions nouvelles et raisonnables, sans charges fiscales aggravées pour le département, sans impôts nouveaux, doit favoriser un nouvel essor de notre agriculture dans un juste équilibre avec les activités industrielles d'avenir (installation d'usines à Saint-Amand).

Aide aux classes moyennes.

L'Etat, ayant retrouvé ses véritables attributions d'arbitre, doit cesser de pénaliser la libre entreprise et de prolétariser la Nation. Toutes les activités libres doivent être encouragées. Il faut donner aux industries familiales, aux artisans et commerçants indépendants des facilités juridiques et financières.

Une politique de la Famille, de la Jeunesse et du logement.

La famille est la cellule fondamentale de la société. Une politique des salaires et des allocations devra assurer une véritable compensation des charges familiales. Un logement décent pour chaque famille, quelles que soient ses ressources ; une éducation familiale et une instruction véritable respectant les droits des parents, de l'Université et de la profession — ce qui est particulièrement important pour l'agriculture — tels sont les objectifs de notre politique en matière de famille, de jeunesse et de logement.

La souveraineté française assurée, la sécurité française garantie.

Nous voulons le renforcement de l'*Alliance Atlantique*, seul bouclier contre le communisme impérialiste. Une *Europe unie*, ouverte et libérale, complètera le système de défense de l'Occident dans lequel devront être inclus tous nos territoires d'Outre-mer.

L'*Algérie*, définitivement intégrée dans un destin français, doit trouver les formes spécifiques de son évolution dans le respect des différentes communautés d'habitants qui la constituent et de l'œuvre accomplie par la France.

VOUS VOTEREZ

POUR la défense des libertés de l'homme, des communautés naturelles et des professions.

POUR un progrès social véritable dans une saine expansion économique assurant l'équilibre des activités agricoles, industrielles et commerciales.

CONTRE tous les totalitarismes

CONTRE le communisme

CONTRE le socialisme

CONTRE la dictature des puissances d'argent

CONTRE le dirigisme de la bureaucratie

VOUS VOTEREZ FRANÇAIS

VOUS VOTEREZ SOCIAL

VOUS VOTEREZ LIBÉRAL

VOUS VOTEREZ POUR UN HOMME NOUVEAU, seul candidat du Cher à s'occuper des questions paysannes et agricoles.

Voter Jean-Louis FEBVRE, c'est voter berrichon.

I. V. O.